



Rapport de gestion 2017

1. Thèmes sociopolitiques importants, consultations et auditions

Durant l'année sous revue, l'Initiative des villes pour la politique sociale (IV) s'est engagée en collaboration avec l'Union des villes suisses dans les dossiers suivants :

Asile, réfugiés et intégration

La restructuration du domaine de l'asile s'est faite en association avec les villes, de sorte que l'IV a participé à la consultation concernant l'ordonnance 2 sur l'asile relative au financement et à la consultation concernant l'ordonnance sur l'intégration des étrangers. L'abolition des taxes spéciales sur le revenu de l'activité lucrative pour les personnes relevant de l'asile a été largement appuyée du point de vue des villes. Pour ce qui est des forfaits à l'intégration, l'abandon du montant seuil actuel a été critiqué ; l'adaptation relative au remboursement est soutenue.

Au printemps, l'Assemblée générale a adopté le document de stratégie « Politique d'intégration en matière d'asile et de réfugiés du point de vue des villes » https://staedteinitiative.ch/cmsfiles/integration_villes_201705.pdf ainsi que la déclaration «Villes refuges» https://staedteinitiative.ch/cmsfiles/declaration_villesrefuges_1.pdf. Ce document se veut une adhésion claire à la politique d'asile en tant que tâche commune de la Confédération, des cantons, des villes et des communes et traduit la volonté des villes de s'engager davantage en faveur d'une intégration rapide et d'une cohésion sociale consolidée.

Des interventions demandant l'admission directe de réfugiés dans le cadre de programmes de réinstallation ont été déposées dans plusieurs villes membres. L'IV a établi une liste des interventions et fait une première analyse de la question.

En qualité de président de l'IV et de représentant de l'Union des villes suisses, Nicolas Galadé a participé à une audition parlementaire devant la CIP-N concernant le statut de l'admission provisoire. La position soutenue dans ce cadre était que le système actuel doit être remanié dans la mesure où ce statut entrave l'intégration dans le marché du travail. L'IV et l'UVS ont d'ailleurs présenté une requête analogue par courrier au Parlement.

En automne 2017, l'IV et l'UVS se sont aussi élevées contre toute restriction à l'étendue de l'assurance des soins pour les sans-papiers. Une intervention parlementaire proposait que ces derniers soient interdits d'accès à la caisse-maladie.

Collaboration interinstitutionnelle (CII)

Par décision du 29 mars 2017, les trois chefs des départements fédéraux DFI, DFJP et DEFR ont résolu de développer la CII au niveau national. L'Initiative des villes pour la politique sociale est représentée au sein du Comité national de développement et de coordination ; l'Union des villes suisse dans le Comité national de pilotage. Les organisations responsables de l'aide sociale CSIAS, CDAS, UVS, association des communes et IV ont intensifié leur collaboration.



Le projet de collaboration entre l'assurance-chômage et l'aide sociale, incluant les thématiques « capacité d'insertion dans le marché du travail », « modèle de financement » et « convention-cadre », a clos par la publication d'un rapport. L'IV était représentée par des experts dans les trois thématiques. <http://www.iiz.ch/fr-ch/dynasite.cfm?dsmid=120741>

Prévoyance vieillesse 2020

Le projet soutenu par les villes a échoué en votation. Dans la consultation concernant les ordonnances, l'IV s'était prononcée en faveur d'une meilleure protection de la génération de transition et avait globalement approuvé le projet.

Représentant l'IV et l'UVS lors d'une audition parlementaire de la CSSS-N concernant la réforme des prestations complémentaires, Nicolas Galladé s'est exprimé en faveur des limitations prévues pour le retrait en capital de la caisse de pension. Ces limitations allègeraient le système des prestations complémentaires. Ce point a également été rappelé dans un courrier adressé au Parlement.

L'Initiative des villes pour la politique sociale s'est en outre impliquées dans les thèmes et consultations ci-après :

- échange d'informations sur les projets pilotes visant à régulariser la consommation de cannabis initiés dans des villes ;
- ordonnance sur les travailleurs détachés en Suisse : l'IV soutient l'augmentation des contrôles relatifs au respect des conditions de salaire et de travail dans le cadre des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes ;
- révision de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) : l'IV estime nécessaire de créer une base légale (conformément à la CEDH et à la Constitution fédérale) permettant aux assurances sociales de procéder à des observations (détectives AI) ; elle propose des modifications sur certains aspects, notamment les délais et le coût de la procédure ;
- loi fédérale sur l'assurance-maladie : la modification prévoit l'adaptation des franchises à l'évolution des coûts de l'assurance obligatoire des soins ; l'IV rejette la proposition pour des raisons de politique de santé et de politique sociale ;
- dans la consultation relative à l'ordonnance sur l'aide au recouvrement, l'unification de l'offre des prestations est saluée ; des précisions sont proposées à plusieurs articles.

2. Comité

Membre du comité depuis 2007, le conseiller municipal saint-gallois Nino Cozzio est décédé le 13 septembre des suites d'une grave maladie. Sa clairvoyance et sa bienveillance ainsi que son engagement indéfectible et sa compétence vont beaucoup manquer.

Au 31 décembre 2017, le Comité se composait des conseillers et conseillères municipaux suivants :

- Nicolas Galladé, Winterthour, président, PS, depuis 2010
- Oscar Tosato, Lausanne, vice-président, PS, depuis 2011
- Raphael Golta, Zurich, PS, depuis 2014



- Martin Merki, Lucerne, PLR, depuis 2012
- Franziska Teuscher, Berne, Verts, depuis 2013
- Antoinette de Weck, Fribourg, PLR, depuis 2013.

En 2017, le Comité s'est réuni à 5 reprises et a siégé une fois avec le Bureau du groupe de travail Responsables administratifs.

3. Secrétariat

Le secrétariat est dirigé par Katharina Rüegg depuis 2014. Outre la planification des affaires et des assemblées (y c. générales) ainsi que l'élaboration de prises de position et de réponses à des consultations, deux projets de communication ont pu être réalisés durant l'année sous revue : mi-avril était lancé le nouveau site web mobile et en automne est parue la brochure « Wohnen für alle – Une ville pour tous » qui reprend les constats établis lors de l'assemblée de printemps.

4. Groupe de travail et Bureau Responsables administratifs

Fin 2016, Nicole Wagner, responsable du service de l'aide sociale de Bâle-Ville, a transmis la présidence du groupe à Stefan Liembd, chef des services sociaux de Lucerne. La fonction d'assistante est assurée par Trix Gisler, responsable des services centraux des services sociaux de Lucerne.

Les membres du groupe de travail Responsables administratifs (GT Responsables administratifs) se sont réunis en 2017 à 2 reprises en séance ordinaire, avec le but principal de procéder à un échange d'expériences et de discuter de thèmes d'actualité spécifiques. La première séance a aussi eu pour objet l'examen de l'actuel cahier des charges du Bureau du GT Responsables administratifs, lequel a été confirmé.

Le Bureau du GT Responsables administratifs s'est réuni trois fois durant l'exercice. L'organe est chargé de préparer les séances du GT Responsables administratifs et de diriger les affaires courantes. Il élabore ou coordonne parfois aussi des prises de position dans le cadre de procédures de consultation. Le bureau comprend actuellement Hildegard Hochstrasser (Baden), Suzanne Naef (Wil), Dieter Wirth (Winterthur), Daniel Knöpfli (Bülach), Ruedi Illes (Bâle-Ville) et Beat Schmocker (Schaffhouse).

Tous les trois ans environ, les responsables administratifs effectuent un voyage d'étude. Au printemps 2017, sous la conduite de Nicole Wagner, ils étaient ainsi 17 à se rendre à Vienne en Autriche. Au niveau thématique, le voyage était notamment consacré à la construction de logements subventionnés. Après un exposé et une discussion au sein du dicastère de la ville en charge de l'aide au logement, les participants ont pu visiter plusieurs projets immobiliers intéressants, notamment dans le quartier de Seestadt Aspern. La visite de l'entreprise *Fonds Soziales Wien* a été l'occasion d'aborder le thème de l'intégration des requérants d'asile, complétée ensuite par une incursion dans le projet « Kompetenzencheck » (check de compétences) du service de l'emploi de la ville de Vienne. La soirée avec repas sur invitation officielle du comité autrichien pour l'action sociale (Komitee für Soziale Arbeit) et de la fédération des villes autrichiennes (Österreichischer Städtebund) a clos la journée. Le dernier jour de l'excursion a été l'occasion d'un échange passionnant avec la directrice de l'hôtel Magda et le député au parlement fédéral (Landtag) et conseiller municipal Peter Florian-schütz. L'hôtel Magda est géré par des réfugiés et des professionnels.



5. Indicateurs de l'aide sociale dans des villes suisses

Le rapport sur les indicateurs de l'aide sociale fait état d'une augmentation sensible de 5,2% en moyenne du nombre de dossiers dans les villes impliquées. L'édition 2016 a pu inclure le nouvel indicateur « taux des ménages à l'aide sociale » établi par l'Office fédéral de la statistique. Ce complément a permis d'examiner dans quelle mesure certaines formes de ménage et certains types de famille présentent un risque accru de dépendre de l'aide sociale. Les médias ont surtout relevé le cas particulier des mères jeunes élevant seules des enfants qui sont particulièrement menacées à cet égard. Autre grande nouveauté pour cette édition 2016 : le rapport a été pour la première fois intégralement traduit en français.

6. Réseau Romandie

Le réseau Romandie (coordination : Christine Winkler) a participé à l'organisation de l'assemblée de printemps en établissant les contacts avec les intervenants issus de Suisse romande. Sur proposition de la ville de Genève, la déclaration « Villes refuges » a pu être mise au point et adoptée également lors de l'assemblée de printemps.

La traduction en français du rapport sur les indicateurs de l'aide sociale a permis d'intéresser davantage les médias et les politiques de Suisse occidentale au travail effectué par l'Initiative des villes pour la politique sociale. Suite à ce succès il a été décidé de contacter d'autres villes romandes afin d'enrichir ce rapport.

En collaboration avec le comité et un partenaire externe, le réseau Romandie a organisé l'assemblée d'automne à Montreux. L'événement aura été l'occasion de nombreux contacts entre Suisse alémanique et Suisse romande ainsi que d'un riche échange sur des aspects techniques professionnels.

7. Assemblées

L'assemblée de printemps, organisée à Zurich, était consacrée au thème du logement. Les participants se sont penchés sur les interdépendances entre approvisionnement en logements, structure sociale et rôle de l'État. La présentation de projets menés dans différentes villes en lien avec la thématique a permis d'illustrer la rencontre.

Organisée à Montreux, l'assemblée d'automne était placée sous le titre « Jeunes en rupture ». Se sont ainsi révélés comme procédés efficaces une gestion individuelle des cas mise en place rapidement ainsi que la collaboration interdisciplinaire de différents dicastères sur la base d'objectifs définis en commun.

8. Participation à et collaboration avec des organes (socio-)politiques

L'Initiative des villes est une section de l'Union des villes suisses. La collaboration entre les institutions est très étroite, notamment dans les contacts avec la politique fédérale et l'administration fédérale.

Fort de sa coopération avec d'autres organisations (socio-)politiques, l'Initiative des villes pour la politique sociale a pu faire valoir efficacement ses revendications clés au niveau fédéral. L'Initiative des villes pour la politique sociale siège au sein des associations et organes suivants :



- Comité de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales
- Collaboration interinstitutionnelle (comité national de pilotage, comité national de développement et de coordination)
- Commission fédérale pour les questions de migration ; Nicolas Galladé a été désigné pour succéder à Ruedi Meier qui s'est retiré en 2017
- Dialogue national sur la politique sociale suisse

L'Initiative des villes pour la politique sociale entretient d'excellentes relations également avec la Conférence suisse des institutions d'action sociale, l'Association des communes suisses et l'Union patronale suisse.

En 2017, l'IV est devenue partenaire de la coalition READY!, une initiative commune de la politique, de l'économie et de la société, initiée par la Fondation Jacobs.

9. Effectif des membres en 2017

Total des membres au 31.12.2017: 58

Total des adhésions : 0

Total des retraits : 0

Toutes les personnes qui se sont engagées sous une forme ou une autre en faveur des revendications de l'Initiative des villes pour la politique sociale sont ici cordialement remerciées.

Initiative des villes pour la politique sociale
Nicolas Galladé, président
Katharina Rüegg, directrice

Winterthour, mars 2018